ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Pyrénées-Orientales

FICHE DE POSTE

Référent(e) pour les directrices et les directeurs d'école rentrée 2021

Ref. : MENH2022587C, circulaire du 25-8-2020

Fonction	Le (la) référent(e) participe à l'accompagnement des directrices et des directeurs du département dans l'exercice de leurs missions, notamment en lien avec : vie de l'école, relations avec les parents d'élève, travail d'équipe, formation initiale et continue des directeurs.
Principales missions	Le (la) référent(e) est chargé(e) : - D'apporter, en lien avec les IEN, son appui aux écoles dans des domaines prioritaires (en particulier : la lutte contre l'absentéisme, la promotion des valeurs de la République), de suivre ou de mettre en place des actions qui pourraient localement s'avérer nécessaires dans ces domaines, appelant parfois la construction de partenariats prévention et gestion des conflits. - D'assurer des missions transversales ou thématiques à la demande de Madame la Directrice académique, notamment contribuer à la formation initiale et continue des directeurs en lien avec l'IEN en charge de cette mission. - Participer à l'élaboration d'actions de formation adossées aux besoins des équipes d'écoles. - Contribuer avec les équipes de circonscription à impulser une réflexion pédagogique au sein des équipes d'écoles. - De participer à la réflexion sur la simplification des tâches des directeurs d'école, notamment en proposant ressources, informations et outils et en les diffusant. Le (la) référent(e) contribuera à la réflexion sur la simplification des tâches des directeurs.
Connaissances et compétences attendues	Cette fonction requiert : - Des connaissances solides sur les différentes missions du directeur. - Des qualités d'organisation, d'initiative et de communication ainsi qu'une grande disponibilité. - Des compétences pour élaborer et construire des projets à l'échelle du département ou des circonscriptions, actions de formations ou actions partenariales. - Des capacités affirmées dans le domaine du numérique. - Loyauté, diplomatie, sens de la communication et du travail en équipe, avec les autres acteurs : directeurs, inspecteurs, services et partenaires.
Conditions	- Etre directeur d'école en activité et disposer d'une solide expérience sur différents postes de direction. - Les certifications CAFIPEMF et CAPPEI seront appréciées. - La charge de travail du référent directeur d'école dépasse le seul cadre des heures scolaires. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures/an (décret 2000-815 du 25/08/2000.) - Prise de fonction au 1er septembre 2021.
Rémunération	Le référent directeur conserve le même niveau indemnitaire que celui détenu lors de son dernier poste.
Modalités	Les candidatures, lettre de motivation et curriculum vitae doivent être transmises pour le 21 juin 2021 Elles sont adressées, sous couvert et avis de l'IEN CCPD, à Madame la directrice académique à : ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr Les dossiers seront examinés après avis de l'IEN. Les candidats retenus seront convoqués à la DSDEN pour un entretien.